



SAS. Cumuler deux activités est-ce possible ?

Par **charlieDeligume**, le **13/05/2017** à **11:05**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en création d'entreprise. Je vous explique brièvement le concept.

C'est une place de marché en ligne (market place) qui met en relation par le biais d'un site internet, les producteurs de la région, avec la clientèle urbaine.

La clientèle urbaine commande en ligne les produits des différents producteurs. Notre société va chercher les produits et les livre à la clientèle.

Ma question est donc :

Est-ce que notre S.A.S. peut cumuler deux activités ?

la 1er : MarketPlace (place de marché) qui met en relation agriculteurs et clients en échange d'une commission

Et

la 2e : Livreur à domicile des produits (Sous-classe 53.20Z : Autres activités de poste et de courrier)

Si oui, comment le justifier ?

Si non, comment faire ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide,

Cordialement,

Charlie

Par **SJ4**, le **13/05/2017** à **23:12**

bonjour,
une société peut bien avoir plusieurs activités, sans avoir à se justifier.

Par **morobar**, le **14/05/2017** à **09:43**

Bonjour,
Ce sujet a déjà été exposé, et il ne semble pas que de nouvelles interrogations soient survenues.